



**Communiqué de presse**

Le 6 avril 2022

## **La Banque Postale démocratise le virement instantané avec la généralisation de ce service et sa gratuité**

**Fidèle à ses valeurs citoyennes d'accessibilité et de responsabilité, La Banque Postale a supprimé depuis le 1<sup>er</sup> janvier les frais relatifs au virement instantané en ligne et va généraliser son usage auprès de ses 20 millions de clients à compter du mois de mai 2022. Cette nouvelle initiative s'inscrit dans la stratégie de La Banque Postale de rendre accessible l'innovation utile au plus grand nombre, de simplifier les parcours clients digitaux et d'accélérer le déploiement de nouveaux moyens de paiement.**

La Banque Postale a décidé de démocratiser l'Instant Payment auprès de ses clients, particuliers et entreprises, en rendant gratuit<sup>1</sup> ce service disponible en ligne, facturé précédemment 70 centimes d'€ pour les particuliers et 80 centimes d'€ pour les professionnels et les entreprises.

Afin d'accélérer le déploiement de ce nouveau service, La Banque Postale va généraliser l'usage de l'Instant Payment<sup>2</sup> dès mai 2022 : il remplacera progressivement le virement standard, pour tous les virements occasionnels effectués dans l'espace européen SEPA<sup>3</sup> jusqu'à 1.000€ pour les particuliers et 7.700€ pour les personnes morales.

Le virement instantané permet d'effectuer, toute l'année, 7 jours sur 7, 24h sur 24, y compris le weekend et les jours fériés, un paiement en moins de 10 secondes. Irrévocable, ce service permet de transférer de l'argent en temps réel, depuis son application bancaire mobile ou via son espace banque en ligne La Banque Postale, et de rendre les fonds immédiatement disponibles et réutilisables par le bénéficiaire.

« Dans le cadre du plan stratégique de La Banque Postale, nous souhaitons améliorer l'expérience clients, en créant un nouveau standard de marché, avec notamment des solutions de paiement encore plus simples, fluides et sécurisées. C'est dans cette optique que nous souhaitons généraliser l'usage du virement instantané auprès des Français, en rendant accessible à tous cette innovation technologique que les instances européennes appellent d'ailleurs de leurs vœux. » indique **Laurence Félix-Makatcheff, Directrice adjointe des paiements La Banque Postale.**

---

<sup>1</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour les particuliers et le 1<sup>er</sup> avril 2022 pour les personnes morales

<sup>2</sup> Dans la limite des plafonds autorisés et hors virements permanents programmés

<sup>3</sup> L'Espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros) au 1/01/2022 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent Andorre, l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, le Royaume Uni, Saint Marin, la Suisse et le Vatican.

## **Le virement instantané, un moyen de paiement en plein développement.**

La Banque Postale propose l'Instant Payment à ses clients depuis 2019. Avec 20 millions d'opérations enregistrées en 2021, en émission et réception, il pèse près de 3% des virements des particuliers et des personnes morales et affiche une progression de +80% par rapport à 2020. Il vient compléter la gamme de virements SEPA standards proposés par La Banque Postale. Avec 90% de ses virements entre particuliers inférieurs à 1.000€, le virement instantané devrait progresser fortement dans les mois à venir.

## **Accélérer le déploiement de nouveaux moyens de paiement**

À l'heure où le paiement sans contact s'ancre dans le quotidien des Français, La Banque Postale promeut de nouvelles innovations technologiques auprès de ses clients comme l'Open Payment dans les transports, l'usage du sans contact au-delà de 50€ avec le PIN Online ou encore le déploiement de la solution de paiement mobile Samsung Pay.

Forte de son expertise monétique comme banque acquéreur, La Banque Postale a été, dès 2019, la première banque française à mettre en place la solution d'Open Payment du GIE Carte Bancaire. Elle l'a déjà déployée dans les métropoles d'Amiens, Besançon et Rennes ainsi que sur les liaisons aéroportuaires d'Orly et de Roissy. L'Open Payment permet à un usager d'utiliser sa carte bancaire ou son smartphone comme titre de transport, sans abonnement ou inscription préalable. Cette solution monétique simple et innovante, basée sur la technologie sans contact NFC, vient simplifier la vie des usagers ponctuels ou fréquents, avec un parcours client fluide, sécurisé et une tarification optimisée.

Par ailleurs, La Banque Postale est la première banque française à lancer la fonctionnalité du PIN Online dans le cadre de la digitalisation des taxis G7. Cette innovation est le fruit de son partenariat avec le spécialiste du paiement international PayXpert et le constructeur de terminaux de paiements Castles Technology, qui permet d'utiliser la technologie du sans contact au-delà de 50€, sans introduire la carte bancaire dans le terminal de paiement.

### **A propos de La Banque Postale :**

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un bancassureur européen de premier plan, 10ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner 20 millions de clients personnes physiques et morales avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du Groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 300 bureaux de poste. Leader de la finance durable, elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière. Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », La Banque Postale se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanale de services de bancassurance articulée autour de trois marques distinctes : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100% mobile et BPE, sa banque privée. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale se positionne au service d'une transition juste, répondant aux enjeux environnementaux, sociétaux, territoriaux et numériques.

### **Contacts presse :**

France Plasse - Responsable relations médias - 06 08 47 75 41 - france.plasse@laposte.fr